



RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIVISION DES EXAMENS ET
CONCOURS
Bureau des concours

Arrêté n° 050...du 28/03/22 portant liste des
candidats admissibles du certificat d'aptitude aux
fonctions de formateur académique session 2022

Mamoudzou, le 28 mars 2022

Le Recteur de la région académique Recteur de l'académie de Mayotte

VU le décret n°2015-885 du 20 juillet 2015 relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du 2nd degré et des conseillers principaux d'éducation aux fonctions de formateur académique ;

VU l'arrêté du 20 juillet 2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique ;

VU la circulaire n°2015-110 du 21 juillet 2015 précisant l'organisation de l'examen et la nature des épreuves de la certification aux fonctions de formateur académique (CAFFA) ;

ARRETE

Article 1 : Les enseignants dont les noms figurent sur la page annexe, par ordre alphabétique et par discipline, sont déclarés admissibles au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (CAFFA), – session 2022.

Article 2 : Le secrétaire général de l'Académie de Mayotte est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Recteur,
Gilles HALBOUT

Le Recteur
RECTORAT DE MAYOTTE



RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Liste des candidats admissibles au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique.

Lettres modernes

Anna	SALMON
Claire	VILTARD
Chloé	LABOISNE
Sophia	MOUTAMA

Lettres Classiques

Sandrine	LECLERE
----------	---------

Histoire Géographie

Mouniati	MOANA ABDOU CHAKOUR
Anli	BOURA

EPS

Raphael	MASSOT
---------	--------

Mathématiques

Christian	BOURREL
Tilila	HSEINE / EL-BADAOUY

Physique Chimie

Boualem	KALI
---------	------

SII option Ingénierie mécanique

Dominique	CHATELET
-----------	----------

Génie mécanique option productique

Patrice	SOLBIAC
---------	---------

SVT

Muriel	BARON
Satuanty	DAY